

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 303 Raisonnement éthique et argumentation			
Code	PAIR3B03	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u>  <b>Tessadite MANSOURI</b> (<a href="mailto:tessadite.mansouri@helha.be">tessadite.mansouri@helha.be</a>)            Inès DEMARET (<a href="mailto:ines.demaret@helha.be">ines.demaret@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u>  <b>Inès DEMARET</b> (<a href="mailto:ines.demaret@helha.be">ines.demaret@helha.be</a>)            Julie VAN ROYE (<a href="mailto:julie.van.roye@helha.be">julie.van.roye@helha.be</a>)            Aurélie MAENE (<a href="mailto:aurelie.maene@helha.be">aurelie.maene@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Tournai - Salines</u>  <b>Marie DUHAUT</b> (<a href="mailto:marie.duhaut@helha.be">marie.duhaut@helha.be</a>)            Isabelle HOSPIED (<a href="mailto:isabelle.hospied@helha.be">isabelle.hospied@helha.be</a>)            Pierre-Laurent FLORIN (<a href="mailto:pierre-laurent.florin@helha.be">pierre-laurent.florin@helha.be</a>)            Amandine COISNE (<a href="mailto:amandine.coisne@helha.be">amandine.coisne@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
  - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

#### Acquis d'apprentissage visés

Au départ d'une situation, qui interpelle d'un point de vue légal, argumenter des propositions de solutions.

Au départ d'une situation, qui interpelle d'un point de vue éthique, proposée par les étudiants ou au départ d'un sujet qui concerne l'éthique professionnelle

- Argumenter des propositions de solutions sur base de l'analyse des valeurs, du contexte, des conséquences et des résistances
- Choisir une solution
- Convertir la solution en actions

- Prévoir l'évaluation des actions envisagées.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B03A	Législation sociale et sanitaire: questions spéciales de droit	12 h / 1 C
PAIR3B03B	Ethique et bioéthique	12 h / 2 C
PAIR3B03C	AIP Raisonement éthique et argumentation	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B03A	Législation sociale et sanitaire: questions spéciales de droit	10
PAIR3B03B	Ethique et bioéthique	20
PAIR3B03C	AIP Raisonement éthique et argumentation	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement. Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Législation sociale et sanitaire: questions spéciales de droit			
Code	15_PAIR3B03A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tessadite MANSOURI ( <a href="mailto:tessadite.mansouri@helha.be">tessadite.mansouri@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 303. Raisonnement éthique et argumentation.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

#### Compétence 2. Prendre en compte les dimensions éthiques, légales et réglementaires

3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence aux dispositions légales et réglementaires en la matière

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 303

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles

#### Objectifs

- Argumenter l'impact des différentes législations sur sa pratique professionnelle
- Analyser les fonctions du département infirmier de l'hôpital et des titres requis pour y accéder
- Argumenter les modalités de délégation aux autres étudiants, aux aides soignantes, ...
- Expliquer les instances de la concertation sociale au niveau de l'hôpital
- Analyser de manière critique des situations problèmes en lien avec le droit individuel
- Identifier les acteurs de la prévention des risques psychosociaux

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

#### 1. La structuration du département infirmier

L'infirmier en chef - L'infirmier chef de service - Le chef du département infirmier

#### 2. La délégation

Les problèmes - Les avantages - Le contrat de délégation - La délégation aux aides soignantes

#### 3. Quelques dispositions du droit du travail

Le droit collectif - Le droit individuel - Le bien-être au travail

#### 4. L'entrée dans la vie active - L'IFIC

Le curriculum vitae - L'entretien

### Démarches d'apprentissage

Cours magistral participatif

Analyse réflexive des étudiants - Echanges de cas vécus  
Lecture critique de documents de référence : textes légaux  
Travaux de groupes

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Des exercices concrets "type examen" sont proposés tout au long des séances afin de permettre un ancrage du contenu dans la réalité professionnelle et afin de préparer l'étudiant à l'évaluation finale.

### **Sources et références**

Ressources disponibles sur la plateforme ConnectED.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints et documents complémentaires disponibles sur la plateforme ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Cette UE fait l'objet d'une moyenne géométrique pondérée.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

/

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ethique et bioéthique			
Code	15_PAIR3B03B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tessadite MANSOURI ( <a href="mailto:tessadite.mansouri@helha.be">tessadite.mansouri@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 303. Raisonnement éthique et argumentation

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

##### Compétence 2. Prendre en compte les dimensions éthiques, légales et réglementaires

3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière.

3.C2.2. Proposer, d'un point de vue individuel et/ou collectif, des options de réponses face à une problématique éthique rencontrée.

##### Acquis d'apprentissage de l'activité / Objectifs

Au départ d'un sujet qui concerne l'éthique professionnelle ou d'une situation qui interpelle d'un point de vue éthique ...

- développer une **analyse** OU une **démarche éthique**
- argumenter des propositions de **solutions** sur base de l'analyse
- prendre position de manière **individuelle** ou **collective**

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Présentation des consignes - Organisation des groupes
2. Humanisation de l'accueil des enfants à l'hôpital - Infirmière cerf-volant (Intervenante externe)
3. Séances organisées autour de la présentation des travaux

#### Démarches d'apprentissage

Approche socioconstructiviste : interactions, collaboration, coconstruction, échanges enseignante-étudiant et étudiant-étudiant.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Activités d'intégration professionnelle entièrement consacrées à l'élaboration du travail
- Coaching individualisé

- Séances organisées au centre de documentation

## Sources et références

Supports UE 204

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints et documents complémentaires disponibles sur la plateforme ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Cette UE fait l'objet d'une moyenne géométrique pondérée.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

/

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Raisonement éthique et argumentation			
Code	15_PAIR3B03C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tessadite MANSOURI ( <a href="mailto:tessadite.mansouri@helha.be">tessadite.mansouri@helha.be</a> ) Inès DEMARET ( <a href="mailto:ines.demaret@helha.be">ines.demaret@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE303. Raisonement éthique et argumentation

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 2. Prendre en compte les dimensions éthiques, légales et réglementaires

3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière.

3.C2.2. Proposer, d'un point de vue individuel et/ou collectif, des options de réponses face à une problématique éthique rencontrée.

Acquis d'apprentissage de l'activité / Objectifs

Au départ d'un sujet qui concerne l'éthique professionnelle ou d'une situation qui interpelle d'un point de vue éthique ...

développer une analyse OU une démarche éthique  
argumenter des propositions de solutions sur base de l'analyse  
prendre position de manière individuelle ou collective

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Séances de travail en groupe organisées au centre de documentation.

#### Démarches d'apprentissage

Approche socioconstructiviste : interactions, collaboration, coconstruction, échanges enseignante-étudiant et étudiant-étudiant.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Activités d'intégration professionnelle entièrement consacrées à l'élaboration du travail
- Coaching individualisé
- Séances organisées au centre de documentation

## Sources et références

Supports UE 204

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints et documents complémentaires disponibles sur ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Cette UE fait l'objet d'une moyenne géométrique pondérée.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

### Dispositions complémentaires

/

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).